



Présentation animée par :
Nader BEN SALEM
Mohamed Anouar EL OUED



Comment rédiger votre brevet

1

1

Exemple

Multiple types de protection peuvent être conférés à un même objet.

Exemple d'une voiture

Brevet :

Système de freinage

Direction assistée

Design

Sigle

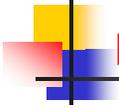
Marque

...



2

2



Le brevet d'invention

Toute **invention** d'un **produit** ou d'un **procédé de fabrication** peut être protégée par **un brevet** délivré par l'organisme chargé de la propriété industrielle.

Brevet :

- Le **brevet** est un droit de propriété industrielle pour les inventions techniques. Il protège la propriété intellectuelle de l'inventeur (ou des inventeurs). Le brevet interdit aux tiers d'utiliser, de posséder ou de distribuer les produits ou procédés sous quelque forme que ce soit, sans l'autorisation du propriétaire.

3

3



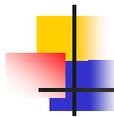
Les critères de brevetabilité

Le brevet est délivré pour les inventions nouvelles impliquant une activité inventive et susceptibles d'application industrielle.

- La nouveauté
- L'inventivité
- L'application industrielle

4

4



Les critères de brevetabilité

La nouveauté :

C'est l'invention qui n'est pas comprise dans l'état de la technique.

- **L'état de la technique** est constitué par tout ce qui à été rendu accessible au public avant la date de dépôt de la demande de brevet par une description.

5

5



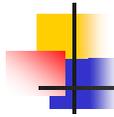
Les critères de brevetabilité

L'activité inventive (inventivité) :

Une activité est considérée comme « impliquant une activité inventive » si **pour un homme du métier** elle ne découle pas de **façon évidente** de l'état de la technique.

6

6



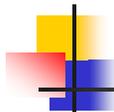
Les critères de brevetabilité

L'activité industrielle :

Une activité est considérée comme susceptible d'application industrielle si son objet peut être fabriqué ou utilisé dans tout genre d'industrie ou dans l'agriculture.

7

7



Qu'est ce qui est brevetable ?

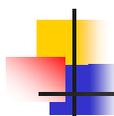
Un procédé

Un produit

Une application / utilisation

8

8



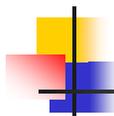
Les exceptions à la brevetabilité

Ne sont pas considérées comme des inventions :

- Les créations purement ornementales (décoratifs).
- Les découvertes et les théories scientifiques ainsi que les méthodes mathématiques.
- Les plans, principes et méthodes destinés à être utilisés :
 - *Dans l'exercice d'activités purement intellectuelles.*
 - *Dans le domaine d'activités économiques.*
 - *En matière de jeu.*
 - *En matière de logiciels.*

9

9



Les exceptions à la brevetabilité

Ne sont pas considérées comme des inventions :

- Les méthodes de traitement thérapeutique et chirurgical du corps humain ou de l'animal ainsi que les méthodes de diagnostic. **Exception**, les préparations, produits et compositions utilisés pour ces méthodes.
- Toute sorte de substance vivante existant dans la nature.
- Les présentations d'information.

10

10



Les exceptions à la brevetabilité

Ne sont pas considérés comme des inventions :

- Les variétés végétales, les races animales ou les procédés essentiellement biologique d'obtention de végétaux ou d'animaux.
- Les inventions dont la publication ou la mise en œuvre seraient contraires aux bonnes mœurs, à l'ordre public, à la sauvegarde de l'environnement.

11

11



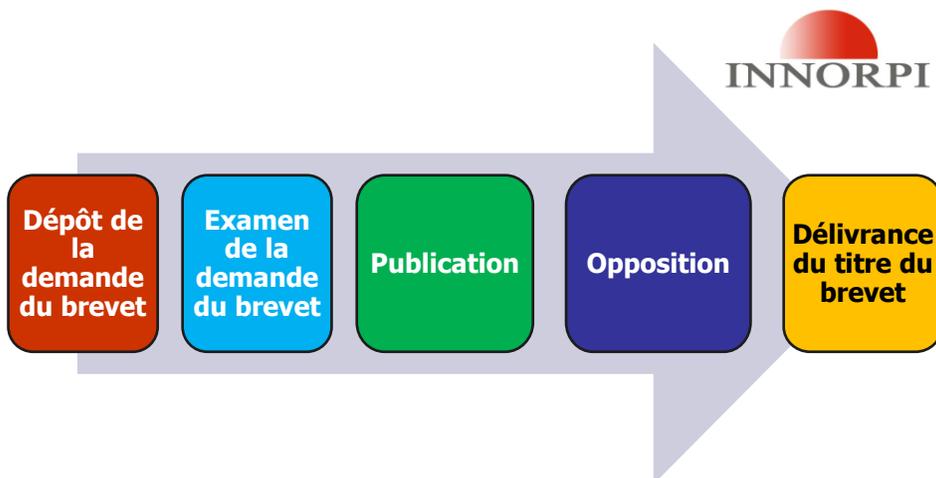
Pièces constitutives d'une demande de brevet

- Une requête.
- Une description de l'invention.
- Une ou plusieurs revendications.
- Un ou plusieurs dessins s'ils sont nécessaires à la compréhension de l'invention.
- Un abrégé descriptif de l'invention
- Un pouvoir du mandataire dans la cas échéant.
- Les redevances de dépôt.

12

12

Procédure de délivrance des brevets



13

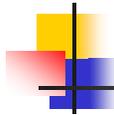
13

Procédure de délivrance des brevets



14

14

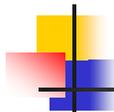


Examen de la demande

- L'organisme chargé de la propriété industrielle examine la demande quant à la forme et au fond conformément aux articles 29 et 30 de la loi n° 2000-84 de 24 Août 2000 relative aux brevets d'invention.

15

15



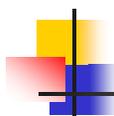
Examen de la demande

Examen quant à la forme

- Pièces constitutives de la demande.
- Langue de rédaction de la demande.
- Taxes.

16

16



Examen de la demande

Examen quant au fond

- Ce qui est revendiqué n'est exclu des inventions brevetables.
- Description claire et suffisante.
- Les revendications se fondent sur la description et définissent l'étendue de la protection d'une manière technique.
- Une seule invention par demande ou une pluralité ayant un seul concept inventif général.

17

17



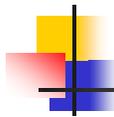
Examen de la demande

Publication des demandes de brevet

- La publication des demandes de brevet se fait trimestriellement sur le site web de l'INNORPI, dans un délai de **18 mois** à compter de la date de dépôt des demandes.

18

18



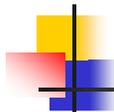
Examen de la demande

Maintien en vigueur d'un brevet

- A partir de la deuxième année à compter du dépôt d'une demande de brevet des taxes annuelles sont à payer pour le maintien en vigueur d'un brevet sur une période maximale de 20 ans.

19

19



Exemple d'une demande de brevet

Description

Titre de l'invention : Dispositif pour briser les pointes d'une ampoule contenant un liquide

[0001] La présente invention concerne un dispositif pour briser les pointes d'une ampoule contenant un liquide pour permettre l'écoulement de ce liquide.

Paragraphe d'introduction générale.

[0002] L'ouverture de ces ampoules est traditionnellement effectuée à l'aide d'une petite lime, ce qui risque de blesser l'utilisateur.

État de l'art : solution existante n°1.

Problème technique : limite de la solution existante n°1.

20

20

Exemple d'une demande de brevet

Description

Titre de l'invention : Dispositif pour briser les pointes d'une ampoule contenant un liquide

[0003] Certaines de ces ampoules comportent une zone prélimée par le fabricant permettant à l'utilisateur de briser la pointe de l'ampoule sans avoir recours à une lime, mais en n'éliminant pas les risques de blessures.

*État de l'art :
solution
existante n°2.*

*Problème
technique : limite
de la solution
existante n°2.*

21

21

Exemple d'une demande de brevet

[0004] Le dispositif selon l'invention permet de remédier à cet inconvénient. Il comporte en effet selon une première caractéristique, un boîtier présentant un orifice par lequel peut être introduite la pointe d'une ampoule et un levier articulé sur le boîtier.

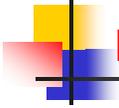
Ce levier, qui permet de démultiplier l'effort exercé par l'utilisateur, est pourvu d'une saillie ; ainsi quand l'utilisateur appuie sur le levier, la saillie exerce une pression sur la pointe pour la briser et la faire tomber dans le boîtier.

*Présentation de
l'invention et de
ses
caractéristiques*

*Raisons pour les
quelles
l'invention peut
résoudre le
problème
technique
soulevé*

22

22



Exemple d'une demande de brevet

[0005] Selon des modes particuliers de réalisation :

- Le levier peut constituer une partie du boîtier, une zone de moindre épaisseur formant l'articulation.
- Un ressort peut être prévu pour éloigner la saillie de la pointe de l'ampoule.
- La saillie du levier peut comporter une partie abrasive.
- L'axe de l'orifice peut être prévu incliné par rapport au fond du boîtier.
- Le boîtier peut comporter un rebord de mise en butée du levier.

Présentation de l'invention et de ses caractéristiques

23

23



Exemple d'une demande de brevet

[0006] Les dessins annexés illustrent l'invention :

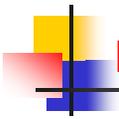
[0007] [Fig.1] représente en coupe, le dispositif de l'invention.

Description des figures

[0008] [Fig.2] représente en coupe, une variante de ce dispositif.

24

24



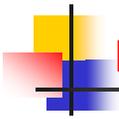
Exemple d'une demande de brevet

[0009] En référence à ces dessins, le dispositif comporte un boîtier (1), dont l'une des petites faces latérales est munie d'un orifice (2) ayant une forme correspondante à celle de la pointe d'une ampoule (3). La paroi supérieure du boîtier comporte un levier (4) relié par une articulation (6) au boîtier (1). Ce levier (4) présente sur sa face interne une saillie (5).

Mode n°1 de réalisation de l'invention par un homme du métier (obligatoire).

25

25



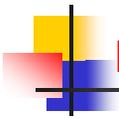
Exemple d'une demande de brevet

[0010] La longueur du levier (4) et la position de la saillie (5) par rapport à l'articulation (6) sont telles qu'une faible pression exercée par l'utilisateur sur le levier (4) est démultipliée et permet de briser la pointe de l'ampoule (3) et de la faire tomber dans le boîtier (1). Un ressort (7) interposé entre le fond du boîtier (1) et l'extrémité inférieure du levier (4) tend à relever ledit levier (4).

Mode n°1 de réalisation de l'invention par un homme du métier (obligatoire).

26

26



Exemple d'une demande de brevet

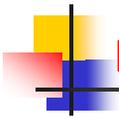
[0011] Dans la forme de réalisation selon la figure 2, le boîtier (1) comporte en partie supérieure du petit côté opposé à l'orifice (2), un rebord (8) intérieur contre lequel l'extrémité du levier (4) vient en butée en position de repos.

Mode n°2 de réalisation de l'invention par un homme du métier (facultatif).

[0012] La saillie (5) comporte une partie abrasive (9), une rotation de l'ampoule (3) permet ainsi de limer la pointe de l'ampoule avant d'exercer une pression avec le levier (4).

27

27



Exemple d'une demande de brevet

[0013] Le levier (4) constitue une partie du boîtier (1), une zone de moindre épaisseur de la paroi du boîtier formant l'articulation (6), ceci notamment dans le cas où le boîtier est réalisé en matière plastique en une seule opération de moulage par injection.

Mode n°2 de réalisation de l'invention par un homme du métier (facultatif).

28

28

Exemple d'une demande de brevet

[0014] Selon une variante non illustrée, l'axe de l'orifice peut être incliné par rapport au fond du boîtier pour permettre l'écoulement du liquide dans un récipient destiné à le recueillir.

[0015] À titre d'exemple non limitatif, le boîtier aura des dimensions de l'ordre de 2,5 cm pour la largeur et la hauteur et de 5 cm pour la longueur.

[0016] Le dispositif selon l'invention est particulièrement destiné à l'ouverture des ampoules pharmaceutiques.

Mode n°3 de réalisation de l'invention par un homme du métier (facultatif).

29

29

Exemple d'une demande de brevet

Revendications

[Revendication 1] Dispositif pour briser les pointes des ampoules contenant un liquide caractérisé en ce qu'il comporte un boîtier (1) présentant un orifice (2) dans lequel est introduite la pointe de l'ampoule (3) et un levier (4) articulé sur le boîtier (1) et pourvu d'une saillie (5) exerçant une pression sur la pointe de l'ampoule lorsque le levier est actionné par l'utilisateur.

Préambule désignant l'objet de l'invention

Revendication principale, indépendante

30

30

Exemple d'une demande de brevet

Revendications

[Revendication 2] Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que le levier (4) constitue une partie du boîtier (1), une zone de moindre épaisseur formant l'articulation (6).

Revendication de 2^e niveau, dépendant de la revendication 1

[Revendication 3] Dispositif selon la revendication 1 ou la revendication 2 caractérisé en ce qu'un ressort (7) tend à éloigner la saillie (5) de la pointe de l'ampoule (3).

Revendication de 2^e niveau, dépendant de la revendication 1, OU revendication de 3^e niveau, dépendant de la revendication 2.

31

31

Exemple d'une demande de brevet

[Revendication 4] Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé en ce que la saillie (5) du levier (4) est pourvue d'une partie abrasive (9).

Revendication indépendante

[Revendication 5] Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé en ce que l'axe de l'orifice (2) est incliné par rapport au fond du boîtier.

Revendication de 2^e niveau, dépendant de la revendication 1 OU de la revendication 4, OU revendication de 3^e niveau, dépendant de la revendication 2 OU de la revendication 3.

32

32

Exemple d'une demande de brevet

[Revendication 6] Dispositif selon la revendication 3 caractérisé en ce que le boîtier (1) comporte un rebord (8), contre lequel l'extrémité du levier (4) vient en butée en position de repos sous l'action du ressort (7).

Revendication de 3^e niveau, dépendant de la revendication 3.

33

33

Exemple d'une demande de brevet

Figures

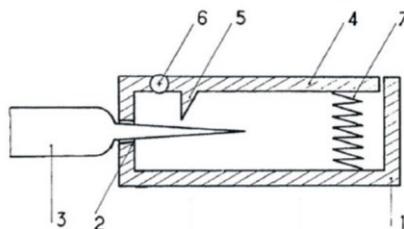


Figure 1 : Dispositif pour briser les pointes d'une ampoule contenant un liquide

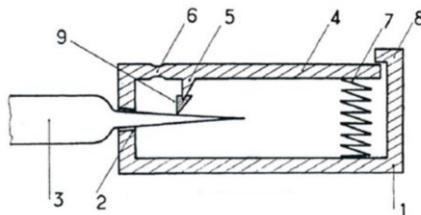


Figure 2 : Une variante du dispositif

- 1: Boîtier
- 2: Orifice
- 3: Ampoule
- 4: Levier
- 5: Saillie
- 6: Articulation
- 7: Ressort
- 8: Rebord
- 9: Partie abrasive

34

34

Exemple d'une demande de brevet

Abrégé

Dispositif pour briser les pointes d'une ampoule contenant un liquide.

Rappel du titre

L'invention concerne un dispositif permettant de briser sans risque de blessures les pointes d'une ampoule contenant un liquide pour permettre l'écoulement de ce liquide.

Domaine technique et exposé du problème.

35

35

Exemple d'une demande de brevet

Abrégé

Il est constitué d'un boîtier (1) présentant un orifice (2) dans lequel est introduite la pointe de l'ampoule (3). Un levier (4) est articulé en (6) sur le boîtier (1) et pourvu d'une saillie (5). Lorsque l'utilisateur exerce sur le levier (4) une force antagoniste à celle du ressort (7), la saillie (5) appuie sur la pointe de l'ampoule (3) pour la briser et la faire tomber dans le boîtier (1).

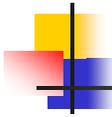
Caractéristiques principales de la solution

Le dispositif selon l'invention est particulièrement destiné à l'ouverture des ampoules pharmaceutiques.

Utilisation envisagée

36

36



Exemple d'une demande de brevet

Abrégé

Figure pour l'abrégé : Fig. 1

*Choix d'une
illustration pour
accompagner
l'abrégé.*

Ce présent document comporte huit (8) pages et contient:

- ❖ 1 page de titre et un abrégé,
- ❖ 3 pages pour la description,
- ❖ 2 pages pour la revendication,
- ❖ 2 pages pour les figures: figures 1, 2, 3 et 4.

37

37